



Département de Moselle

**IMLING**

REÇU 15 AVR 2005  
à la Sous-Préfecture de SARREBOURG

PLAN LOCAL D'URBANISME

Par DCM du 24/03/2005, le DPU est instauré sur toutes les zones U et AU du PLU approuvé le 24/03/2005.

LEGENDE

- Découpage en zones avec indication du type de zone
- Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- Espace boisé classé à conserver
- Zone inondable
- Limite de voie bruyante
- Marge de reculement par rapport à la voie

**2.2**

**Zonage 1/2000**